



## POMME DE TERRE

**N° 03**

du 23/04/2019

### Rédacteurs

Bulletin co-rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.

### Observateurs

AGRI BEAUCE, BEAUCE PRODUCTIONS, Chambre d'Agriculture 41, Chambre d'Agriculture 28, Chambre d'Agriculture 45, COMITE CENTRE ET SUD, Ferme des Arches, PARMENTINE, POM ALLIANCE SA,, Les 3 Laboueurs, SOUFFLET AGRICULTURE, TERRE DE France.

### Directeur de publication :

Philippe NOYAU,

Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire

13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.

La Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

*Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie avec l'appui financier de l'AFB, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.*

### EN BREF

- Plantations en cours sur le point de se terminer
- En l'absence de parcelles levées risque mildiou nul. Gérer les tas de déchets et les repousses pour limiter les risques d'inoculum primaires

### CONTEXTE : ETAT DES PLANTATIONS SUR LA REGION

Les chantiers de plantations se terminent dans l'ensemble des secteurs. On retiendra des terrains parfois compliqués pour les préparations et une nécessité d'irriguer pour butter en fonction de la météo.

Quelques parcelles plantées très tôt commencent à émerger sur le secteur de Pithiviers.

### MILДИОU

**Rappel :** les repousses sont des réservoirs pour le mildiou. Ne pas attendre que la végétation se développe ni que les parcelles lèvent **pour les détruire le plus rapidement possible (Cf BSV n°2).**

Ces réservoirs représentant la source d'inoculum primaire pour les parcelles situées à proximité (les spores de mildiou peuvent parcourir des distances supérieures à 1km).

**Les repousses sur tas de déchets ou en culture doivent être détruites au plus vite pour limiter la source d'inoculum primaire pour les parcelles situées à proximité.**

### Sensibilité variétale au mildiou

**Comme pour tout parasite, le choix de variétés résistantes ou tolérantes est un moyen efficace de limiter les conséquences des attaques.**

La liste ci-dessous (non exhaustive) donne des exemples de variétés inscrites au catalogue Français, présentant des caractéristiques de résistance d'un assez bon niveau à un bon niveau. Si votre variété ne figure pas dans le tableau ci-dessous, rapprochez-vous de votre conseiller.

Vous pouvez aussi consulter le catalogue « variétés de pomme de terre produites en France » 2015 (Editions Arvalis, FN3PT, GNIS), vous rendre sur le site internet ARVALIS-infos pour consulter les fiches variétés ou vous pouvez aussi contacter votre fournisseur de plants.

Pour les utilisateurs de variétés non inscrites ou n'ayant pas fait l'objet d'une évaluation en France, il est préférable de se tourner vers le représentant de la variété pour obtenir la fiche descriptive officielle provenant du pays dans lequel la variété est inscrite.

Variété	Catégorie	Note CTPS Mildiou du Feuillage (échelle 1 à 9)	Variété	Catégorie	Note CTPS Mildiou du Feuillage (échelle 1 à 9)
Spartaan	C	7	Passion	C	8
Allians	Cf	7	Soleia	C	6
Cephora	C	8	Tentation	Cf	8
Coquine	C	8	Voyager	C	7
Kelly	C	8	Zen	C	7
Maiwen	C	7	Magnum	C	6
Alowa	C	6	Maria Sarah	C	6
Cicero	C	6	Selena	C	6
Juliette	Cf	6			

C= Consommation / Cf= chair ferme

## Utilisation du modèle Mileos® (www.mileos.fr)

Le BSV pomme de terre de la région Centre mobilise le modèle Mileos® qui se base sur le cycle épidémique de *Phytophthora infestans*. Le modèle Mileos® fournit plusieurs informations permettant d'évaluer le risque mildiou :

■ **La réserve de spore** : Cet indice permet d'anticiper le risque de contamination et s'exprime sur une échelle de 0 à 11. Il correspond à la capacité des spores à contaminer si les conditions sont favorables. C'est en quelque sorte la « **quantité de spores qui pourrait contaminer si les conditions climatiques devenaient favorables à une contamination** ».

- Lorsque la réserve de spore est nulle, des conditions climatiques favorables ne permettront pas une production significative de spores. Il n'y a donc pas de risque mildiou lorsque l'environnement de la parcelle est sain.
- Lorsque cette réserve est faible ou moyenne, le raisonnement doit être modulé en fonction de l'environnement de la parcelle, des conditions climatiques et de la sensibilité variétale.
- Lorsque cette réserve est forte, le risque mildiou est présent dans tous les cas de figure.

L'analyse de cette réserve de spore tient également compte de la sensibilité variétale :

- si la réserve de spore atteint 2, alors le niveau de risque de contamination est élevé pour les variétés sensibles ;
- si la réserve de spore atteint 3, alors le niveau de risque de contamination est élevé pour les variétés sensibles et intermédiaires;
- si la réserve de spore atteint 4, alors le niveau de risque de contamination est élevé pour les variétés sensibles, intermédiaires et résistantes.

**Cette réserve de spore donne donc le « niveau de risque » indiqué dans ce BSV (colonne 3 du tableau ci-dessous). Il correspond à la réserve de spores potentielle. C'est-à-dire la quantité de spores théoriquement présentes dans l'environnement qui pourront être contaminants si les conditions climatiques sont favorables.**

**Ce risque potentiel deviendra donc réel si les conditions climatiques sont favorables à la contamination.**

■ **Les poids de contamination** : Ils représentent **l'intensité du phénomène de contamination**. Il va donc dépendre de la réserve de spore et des conditions météorologiques (index de contamination). **C'est sur cet index qu'est basée la préconisation de traitement en fonction des différents seuils variétaux.**

### Situation au 23 avril 2019

Département	Stations météo	Niveau de risque au 23/04
Eure-et-Loir (28)	Allaines (6h)	faible
	Guillonville (6h)	nul
	Louville (6h)	nul
	Pré-Saint-Evroult (6h)	faible
	Viabon (6h)	faible
	Chartres (8h)	nul
	La Chapelle Vicomtesse (5h)	faible
Loir-et-Cher (41)	Ouzouer le Marché (11h)	nul
	St Léonard en Beauce (6h)	faible
	Amilly (ND)	ND
Loiret (45)	Boisseaux (2h)	faible
	Férolles (7h)	nul
	Gien (10h)	faible
	Outarville (13h)	nul
	Pithiviers (10h)	faible
Essonne (91)	Boigneville (11h)	Nul

### Analyse du risque et prévisions

**Remarque préalable : le tableau ci-contre ne donne qu'une information à la date indiquée et pour l'heure à laquelle les données sont disponibles.**

Prévisions météo pour les 8 jours à venir : des averses, localement orageuses, sont attendues sur l'ensemble de la Région pendant les 5 prochains jours. Le soleil devrait revenir en début de semaine prochaine. Comme les semaines passées, ces prévisions d'averses restent incertaines. Les températures devraient être comprises entre 10 et 15° C l'après-midi.

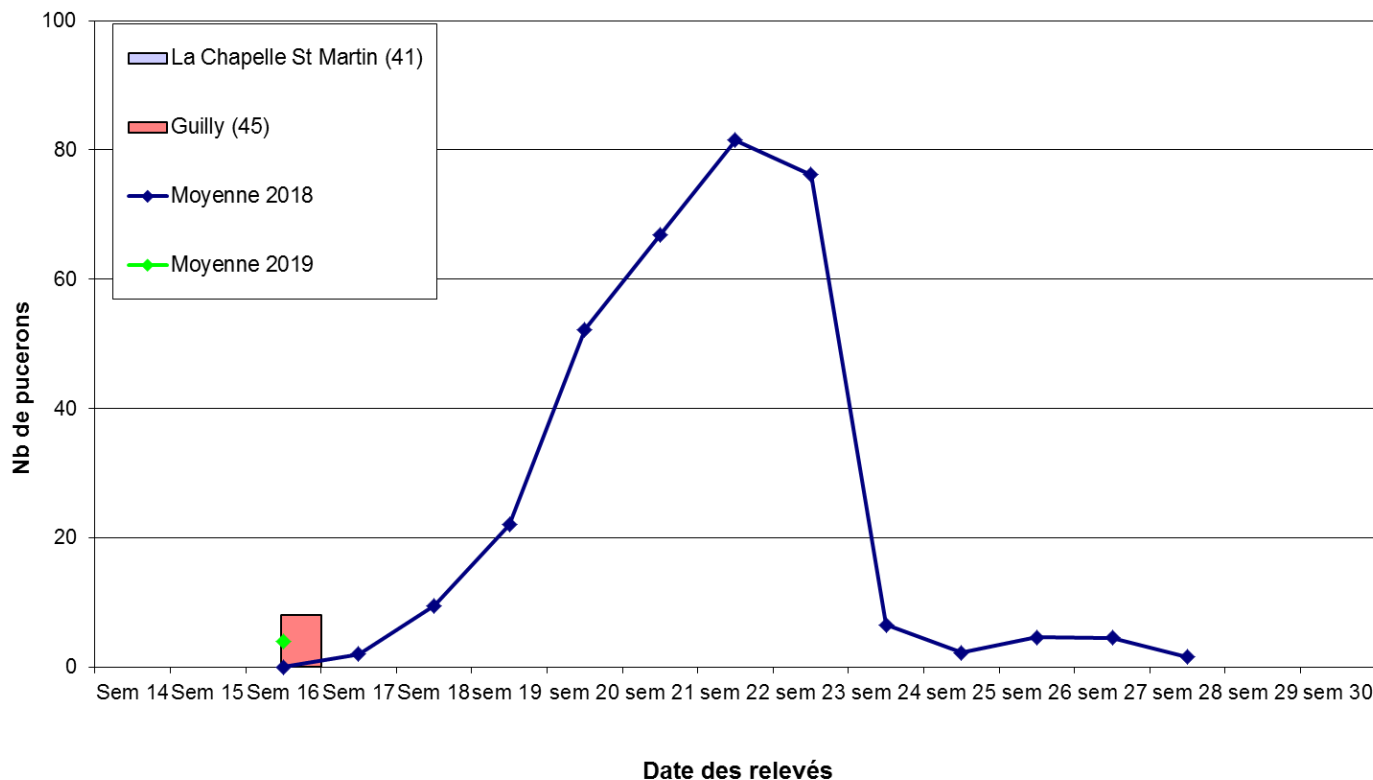
**En l'absence de parcelle levée, le risque mildiou est bien entendu nul pour le moment.**

Rappel, pour que le seuil de nuisibilité du mildiou soit atteint, il faut qu'il existe un potentiel de sporulation (« quantité de maladie qui pourrait apparaître ») et que les conditions climatiques soient favorables à son expression.

Comme en 2018, un réseau de suivi des vols de pucerons par piégeage des adultes en cuvette jaune et identification des différentes espèces est en place sur la région Centre.

Cette semaine les deux premiers pièges en place sont : Guilly (45) où les premiers individus ont été piégés (en majorité non identifiés et *Acyrtosyphon pisum*) et La Chapelle St-Martin (41).

**Evolution des populations de pucerons en 2019 (comparaison captures moyennes 2018) nombre de pucerons dans les pièges chromatiques (cuvette jaune)**



### Analyse du risque

En l'absence de parcelles levées, le risque est actuellement nul mais devra être pris en compte dès l'émergence en production de plant.



**ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT  
AUX BSV DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE**

<http://bsv.centre.chambagri.fr/>

